

Le 10 mars 2021

Communiqué de presse

Baromètre Flash 1^{er} trimestre 2021

« Humeur des responsables associatifs culturels »



Entre colère et désespoir : 87% des associations culturelles se sentent abandonnées par les pouvoirs publics nationaux

Alors qu'une réduction massive de l'activité frappe l'ensemble du secteur culturel et que les perspectives de reprises restent floues, l'arrêt est presque total pour un quart des associations. Le sentiment d'abandon par les pouvoirs publics est massif et traduit d'abord un sentiment de non-reconnaissance de l'implication citoyenne bénévole du quotidien mais aussi une difficulté d'accès aux mesures de soutien.

Alors qu'un quart des associations culturelles sont à l'arrêt complet, les responsables des associations de praticiens amateurs adultes ou les activités festives sont particulièrement découragés. Certains responsables ont arrêté ou envisagent d'arrêter leur engagement associatif. L'impact culturel, comme en termes de lien social et de démocratie risque d'être considérable et inédit. En effet, ces associations font vivre la culture du quotidien, Français, y compris quand ils sont éloignés des grands équipements publics. Elles représentent par exemple 85% des structures d'enseignement artistique. L'impact de cet arrêt sur l'emploi serait également majeur puisqu'elles emploient 300 000 personnes dont 100 000 artistes. Si ces structures disparaissent ce sont aussi des entreprises qui disparaissent ; non lucratif ne signifiant pas non économique.

Si 87% des répondants ne se sentent pas ou peu soutenus par les pouvoirs publics nationaux, ils éprouvent aussi à 82% ce sentiment vis-à-vis des Régions. L'échelon local se place mieux, sans surprise, avec **45% de responsables associatifs culturels qui se sentent soutenus, les collectivités territoriales** restant leurs premiers interlocuteurs. Cependant, la reconnaissance de leur utilité sociale et culturelle et le soutien dont elles bénéficient reste encore insuffisants pour 55% d'entre elles à ce niveau.

Ce chiffre massif traduit un état de fait à la fois structurel et conjoncturel. Au plan structurel, la faible reconnaissance de l'apport du bénévolat et du secteur non lucratif dans son ensemble est aggravée dans le secteur culturel car les institutions publiques peinent à accorder une place à la culture portée par les citoyens eux-mêmes, ce sentiment est notamment très fort en ce qui concerne les pratiques artistiques en amateur (16 millions de pers.). D'autre part, les politiques de vie associatives ont au fil des années transformé les responsables en quêteurs tous azimuts alors qu'ils s'étaient engagés pour monter des projets culturels. Au plan conjoncturel, tant les fermetures administratives changeantes et l'ouverture très complexe dans la mise en œuvre que les mesures pour faire face à la crise, inadaptées au secteur associatif hormis ce qui concerne le chômage partiel, les associations ont souvent essuyé de nombreux refus quand elles ont fait appel aux mesures de soutien et n'ont pas réitéré leurs demandes.

Alors que l'on a pu envisager un arrêt des activités culturelles associatives pendant quelques semaines sans devoir en subir les conséquences à long terme, une cessation de toute activité pendant plus d'un an laissera des traces en matière de lien social et de démocratie, traces dont on ne peut même pas mesurer l'ampleur. De nombreux responsables s'approprient à jeter l'éponge, et les adhérents ont parfois pris d'autres habitudes demandant moins d'investissement personnel. La perte d'adhésion, tout comme pour les activités sportives, est évaluée à 30% en moyenne aujourd'hui.

Ces citoyens investis dans la vie de la Cité, leurs fédérations et leur coordination sont prêts à participer à l'élaboration de plans de reprise en toute sécurité avec le Gouvernement pourvu que l'on cesse de les prendre pour quantité négligeable. C'est tout le sens de la Démocratie culturelle qui tarde à se mettre en place : **il est temps de passer d'une Culture pour tous à une Culture avec tous.**

La **COFAC** (Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication) est l'organisation de la société civile qui rassemble **23 fédérations et unions nationales culturelles les plus représentatives, œuvrant dans les différents champs de la culture** tels que : le Patrimoine, le Théâtre, les Musées, la Musique (écoles et ensembles vocaux, instrumentaux et traditionnels), le Cinéma, les Écoles de Cirque, les Foyers Ruraux, les organisateurs de Spectacles Historiques et de Festivités, et les MJC. La COFAC est aussi un lien entre Culture, éducation et démocratie. La COFAC représente ainsi aujourd'hui plus de 40.000 associations culturelles citoyenne et bénévoles qui agissent au quotidien pour faire vivre la culture partout sur le territoire. Elle est le « pôle culture » du Mouvement Associatif français et permet aux acteurs associatifs de réfléchir et d'agir de manière concertée sur la place des associations, des bénévoles, des amateurs et des usagers dans l'élaboration des politiques culturelles. La COFAC agit aujourd'hui essentiellement sur les thèmes suivants : la place et la reconnaissance des **pratiques en amateur** (16 millions de praticiens en France), le rôle des associations dans l'**éducation culturelle et artistique**, les **besoins en financement** des associations et de leurs réseaux fédérés, l'activité humaine dans les associations --**salarial, bénévolat**-- et la structuration du secteur, les **droits culturels**, la **démocratisation** et la **démocratie culturelle**, les **enjeux européens** des associations culturelles. Elle est mobilisée auprès de l'ensemble des 350 000 associations culturelles depuis le début de la crise pour répondre à leurs questions, négocier les mesures de soutien qui leur seront applicables et leur en faciliter l'accès.

<https://cofac.asso.fr/actualite/resultats-barometre-flash-1t-2021/>



Coordination des Fédérations et Associations
de Culture et de Communication

Pour nous contacter :

Marie-Claire MARTEL, présidente, marieclaire.martel@gmail.com

Eva CAMPS, coordinatrice nationale, eva.camps@cofac.asso.fr

COFAC - 22 rue Oberkampf - 75011 PARIS - Tél. 01 43 55 60 63